

Il est à supposer que des plaintes contre La Barre étaient parties des conseillers de Québec et autres sources pour informer Colbert de ce qui se passait et la conduite que ce gouverneur avait tenue aux Antilles ne le recommandait nullement. En février 1684 le roi décida son rappel, mais comme la guerre menaçait sur l'Ontario, il alla au plus pressé en recrutant de nouvelles compagnies dont Montortier, l'un des capitaines, fut muni de pouvoirs très amples ou droit de *veto* sur les actes de La Barre, en attendant l'envoi d'un successeur à celui-ci. Le 11 juillet, Colbert annonce que trois cents soldats s'embarquent sur l'*Émérillon*. En ce moment La Barre, avec les réguliers et la milice, faisait une campagne pitoyable aux environs de Cataracoui. Le résultat en fut signalé à Versailles dès la fin de l'automne.

Dans cette expédition qui attira seulement le mépris des Iroquois, on voyait en fait d'officiers canadiens J.-B. Crevier Duvernay, Jean-Amador Godefroy, Beauvais et Montplaisir, lieutenants de milice. La famille Le Gardeur commença à fournir des officiers dont le nombre s'est élevé à une douzaine par la suite; on les trouve sous les noms de Repentigny, Courtemanche, Croisille, Saint-Pierre, Beauvais, Tilly, Montesson, Le Gardeur.

Duguay, Bécard, La Durantaye, tous trois du régiment de Carignan, figurent dans les troupes. Leurs fils ont continué dans la carrière des armes durant un demi siècle.

Villebon, né en Canada, était major de brigade. La Bretonnière déjà mentionné, marié en Canada, était lieutenant.

Il est visible que les Canadiens faisaient leur bonne part du service, tant avec les réguliers que sous forme de miliciens.

Gabriel Lambert dit Dumont, appelé aussi le sieur de Blaignac, né en Canada, était officier à la date où nous sommes.

Il faut compter, dans la milice, la classe des "voyageurs" ou bateliers, si utile en raison des nombreux cours d'eau du pays. Sans eux, les marches devenaient souvent impossibles. Leur étonnante adresse dans ces sortes d'exercices mérite une mention spéciale et, quoiqu'ils fussent généralement payés pour leurs peines, on doit les reconnaître comme un facteur important dans ces expéditions où le Canadien seul était capable de réussir.

Tournons-nous du côté des renforts annoncés. Le 1er mars 1684 le roi décide que le chevalier d'Autresy aura une compagnie au Canada puis, le 6 juin, il révoque cet ordre, et le 7 août, dit que le sieur Audifredy (est-ce le même?) commandera une compagnie partant pour le Canada, à la place du chevalier d'Osmont. Ces troupes, embarquées le 13 août, formaient cinq compagnies de soixante hommes. Montortier en était, mais M. de Callière qui venait remplacer Perrot